

REGLEMENT DU TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE D'HASPARREN LE 13 SEPTEMBRE 2026

- I. Le 13 Septembre 2026, se déroulera, à la salle du « Mur à Gauche » (Place Harana) et la salle Mahain Joko d'Hasparren, le 43ème tournoi de tennis de table organisé par l'Association MAHAIN JOKO.
Il est **homologué** par la ligue Nouvelle-Aquitaine.
La salle sera ouverte à partir de 7h45 et le pointage sera clos 15 minutes avant chaque tableau.
- II. Le tournoi se disputera sur 18 tables. Le règlement FFTT sera appliqué en cas de litige.
Des balles 3 étoiles en matière plastique seront fournies. Le matériel utilisé devra être homologué par la FFTT, et la tenue sportive réglementaire sera obligatoire. **Le tournoi est ouvert à 5 invités maximum hors ligue.**
- III. L'organisation appliquera le protocole sanitaire en vigueur le jour du tournoi.
- IV. Le tournoi sera composé des tableaux ci-dessous.

Tableaux	A	B	C	D	E	F	G	H
Début	09H00	9H00	10H00	12H00	13H00	14H00	15H00	16H30
	500 à 1099 pts	PROMO + 500 à 599 pts	1100 à 1799 pts	500 à 699 pts	700 à 1299 pts	1300 à 2599 pts	500 à 899 pts	900 à 1599 pts
Nombre limite de participants	48	24	36	36	48	36	48	48
Prix	7,00 €	5,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €

- V. Au minimum, 2000 euros de récompenses seront distribués.
Les finalistes des tableaux C et F seront dotés en espèces.
Des lots à partir des ¼ finalistes seront distribués suivant les tableaux.
- VI. Pour les tableaux ayant moins de 12 participants, les organisateurs se réservent le droit de modifier les récompenses.
- VII. Poules de 3 ou 4 pour tous les tableaux avec deux sortants par poule, en fonction du nombre de participants. Chaque partie se disputera au meilleur des 5 manches. **Il n'y aura pas de têtes de série.**
- VIII. Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux maximum. **Il ne sera pas possible de s'inscrire à la fois dans les tableaux A et B (même heure).**
- IX. La licence validée dans la ligue de Nouvelle-Aquitaine est obligatoire sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.
- X. Dans les poules, les joueurs s'arbitreront entre eux, et, dans les tableaux à élimination directe, le perdant devra arbitrer la partie suivante à l'appel du Juge Arbitre.
- XI. Les classements pris en compte sont ceux de la saison 2026-2027.
- XII. Les engagements seront pris jusqu'au vendredi 11 septembre 2026 à 21 heures :
Sur le site du club : <https://mahain-joko.fr>
Ou sur le mail du club : mjhasparren@gmail.com. Dans ce cas, l'organisation répondra par mail pour confirmer l'inscription. Aucune inscription ne sera enregistrée sur place.
- XIII. L'association MAHAIN JOKO décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou d'accidents. Le fautif de destructions en supportera les frais et poursuites éventuelles.
- XIV. Une buvette avec boissons, sandwiches, gâteaux, crêpes... sera à la disposition de tous.
- XV. Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier. Pour tout ce qui sera omis dans le présent règlement, il sera fait appel au règlement de la FFTT.